

POSTULAT N° 3 (2011-2016)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 9 MAI 2011

- n° 3 de MM. Marc-David Henninger (PS), Guy-Noël Jelk (PS) et François Miche (PS), ainsi que de 29 cosignataires, demandant au Conseil communal d'aménager un terrain de streethockey/inlinehockey sur le territoire communal

M. Marc-David Henninger (PS) résume le postulat ci-après :

*"La ville de Fribourg compte actuellement deux clubs de streethockey (Fribourg Vipers et le SHC Fribourg). De plus, un tournoi pour les enfants et adolescents est organisé durant les vacances de Pâques qui voit s'affronter une dizaine d'équipes et beaucoup de jeunes pratiquent ce sport durant leur loisir et dans le cadre du Passeport vacances de Fribourg. Plus d'une centaine de personnes pratiquent ce sport à Fribourg, ville de hockey.*

*Le streethockey, en comparaison avec le hockey sur glace, est un sport à bas prix et est donc plus abordable pour les enfants issus de familles de condition modeste. Il est en plein développement et croissance, mais pour l'instant, les infrastructures en ville ne sont pas adaptées pour le pratiquer de manière sérieuse, en participant au championnat Suisse par exemple.*

*Afin de permettre aux clubs existants et au sport en général de se développer, de créer des sections juniors et de donner à tous les jeunes une place adéquate pour pratiquer ce sport, nous demandons au Conseil Communal d'aménager un terrain de streethockey (au minimum 48m x 24m) répondant aux normes de la Swiss Streethockey Association (SSHA) ainsi que de trouver une solution afin que les joueurs aient à leur disposition des locaux de douches et des vestiaires. Avec un vrai terrain, la ville gagne sur tous les points !"*